



# Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
25 juin 2002

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Monéteau le 25 juin 2002 sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,  
MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjointes,  
Mmes et MM. Yvette SALA, Henri SILVAN, Annie DAMMAN, Josette BOUROTTE, Marie LEGENDRE, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Élisabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Isabelle MAOUNY, Annie POITOU, Melle Valérie DUGNY conseillers municipaux,

Étaient absents : Mme Nelly RIMBERT, excusée et représentée,

Secrétaire de séance : Melle Valérie DUGNY.

-----

## FINANCES

M. MOREL donne lecture des propositions de la commission de finances du 18 juin 2002 :

- Commune : le Compte Administratif 2001 s'élève à :
  - section de fonctionnement
    - dépenses 24 003 106,43 F
    - recettes 32 106 580,61 F
    - excédent 8 103 474,18 F soit 1 235 366,68 €
  - section d'investissement
    - dépenses 15 798 667,47 F
    - recettes 9 705 009,68 F
    - déficit 6 093 657,79 F soit 928 972,14 €

Le Compte Administratif est voté à l'unanimité.

Le résultat de fonctionnement est affecté comme suit

Article 1068	apurement du déficit d'investissement	pour 928 972,14 Euros
Article 002	fonctionnement	pour 306 394,54 Euros

Le Compte administratif est conforme au compte de gestion de receveur.

- Assainissement : le Compte Administratif 2001 se présente comme suit :
  - section investissement
    - dépenses 2 138 916,79 F
    - recettes 1 446 381,39 F
    - déficit 692 535,40 F soit 105 576,34 €
  - section d'exploitation
    - dépenses 649 281,82 F
    - recettes 2 126 557,56 F
    - excédent 1 477 275,74 F soit 225 209,23 €

Le Compte Administratif est voté à l'unanimité et le résultat est affecté comme suit :

Article 1068 apurement du déficit d'investissement	pour 105 576,34 €
Article 002 fonctionnement	pour 119 632,89 €

Le Compte administratif est conforme au compte de gestion de receveur.

- TARIFS 2003 reconduction d'une grande partie des tarifs actuels, sauf pour :

- Concessions cimetièrè

Trentenaire	70 €
Cinquantenaire	110 €
  
- Transports scolaires année 2002/2003

Carte Astuce	20 €
Assurance scolaire	2 €
  
- Stationnement caravanes de chantier

Forfait nuitée	550 €
Garage mort	2 €
  
- Conversion de la surtaxe d'assainissement  
4,69 F en 0,71 €

- Exonérations et abattements sur impôts locaux

Maintien des décisions antérieures sans modification

- Acquisitions à caractère de durabilité pour un montant de 1 993,20 €

- Assurance de l'ex-CIGA : la signature de l'acte de soumission avec l'armée nous autorise à pénétrer dans l'ex-CIGA, mais nous sommes contraints d'assurer l'ensemble. La SMACL nous propose une cotisation annuelle de 6 937,07 € sachant que cette cotisation sera proratisée en fonction du temps occupé par la commune jusqu'à l'autorisation d'occupation par les preneurs.

## **BATIMENTS**

- Réaménagement de la mairie

L'avenant n°2 au contrat d'architecte est approuvé , il porte la rémunération à 119 710,59 €HT, compte tenu du nouveau montant prévisionnel des travaux.

- Restauration de l'Église St Cyr

Un seule société, la SMACL, sur les trois sociétés contactées pour l'assurance Dommage-Ouvrage nous a fait une proposition qui s'élève à 6 918,87 €TTC

- proposition acceptée -

- M. DUPAS fait le point sur le chantier de l'Église St Cyr

- des ardoises sont à remplacer sur le clocher suite à la chute de la croix lors de la tempête de décembre 99.
- des pierres supplémentaires sont à remplacer sur le clocher car éclatées sur la partie sud.
- les travaux intérieurs débiteront le 22 août.

## **VOIRIE**

- Chemin de la Chapelle et desserte de l'ex-CIGA

Trois sociétés sur les quatre consultées ont fait une offre pour la mission de coordination SPS. Le Conseil retient la société VEM pour un montant de 800 euros.

## **PERSONNEL**

Le Conseil donne son accord pour l'emploi de 20 jeunes entre juin et septembre.

## **RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU**

Le Conseil approuve le rapport annuel et le compte-rendu financier du service de l'eau et d'assainissement présenté par le fermier.

## **EXTENSION DE LA RÉSIDENCE DU SÉQUOIA**

Les représentants de la SAAT et l'architecte sont venus présenter le projet d'agrandissement de la résidence du Séquoia. Deux bâtiments distincts, de six logements, seront construits à l'ouest de l'immeuble existant sans toucher la partie arborée. – début des travaux février 2003, livraison fin 2003.

## **ZONE D'ACTIVITÉS DE MACHERIN**

- Par courrier la SAS SETIM, dont le dossier doit passer en CDEC début juillet, nous précise que la surface à acquérir serait de 4 000 m<sup>2</sup> environ inférieure à la surface faisant l'objet de la réservation.
- La société BRICO-Depot, maintient sa réservation sur le terrain car étudie un nouveau dossier.
- BATIGRO a déposé son dossier en préfecture en vue d'un passage en CDEC – aurait obtenu l'accord de la CCI.

## **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

- Urbanisme et environnement du 11 juin
  - ont examiné le dossier d'enquête publique concernant la création d'une 3<sup>ème</sup> voie dans le sens Paris-Lyon de l'autoroute A6. – propose un avis favorable sous réserve d'une protection anti-bruit et de l'association de la commune au projet.

- la visite des serres par les lauréats des maisons fleuries a été très appréciée.

Après arrachage, les oignons de tulipe seront distribués

La taille des haies commencera début juillet

La clôture couchée le long de la voie SNCF sera retirée partiellement

- Voirie du 19 juin

Concernait essentiellement l'aménagement de la RD 203 dans la traversée de Sougères afin de limiter la vitesse des véhicules – par création de chicanes – réduction de chaussée - aménagement paysager -

La signalisation verticale sera à revoir. Une simulation pourrait être implantée avant décision définitive.

## **ASSOCIATION**

La section football devient autonome et quitte l'USCM – de ce fait sollicite le maintien des avantages acquis (utilisation des terrains, subventions) et l'autorisation de fixer le siège en Mairie.

## **ÉLECTIONS PRUD'HOMALES**

Le Conseil choisit sur la liste prud'homale précédente 1 électeur employeur et 1 électeur salarié pour constituer la commission.

## **DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER**

Le Conseil ne préempte pas.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Contrat Ville: la commission réunie le 25 juin a retenu le projet de skate park qui bénéficiera d'une subvention de 12 375 €
- L'Inspection Académique et France Télécom ont organisé une manifestation à l'école de Sougères sur le thème de l'informatisation des Écoles rurales et Internet.
- 13 et 14 juillet : des bénévoles sont attendus pour
  - la distribution des flambeaux le 13 juillet au Foyer St Cyr
  - tenir la buvette lors du bal populaire du 14 juillet au parking des peupliers.
- le magazine: livraison le 4 juillet après-midi – une distribution rapide est demandée, le programme du 14 juillet est inclus dedans.
- la bibliothèque : sera fermée au public
  - les lundis et mardis en juillet du 1<sup>er</sup> juillet au 03 août
  - 15 jours en août du 5 au 19 août.
- VTHR : M. DUGNY donne le bilan d fonctionnement et les prochains spectacles.
- possibilité de visiter l'imprimerie "Yonne Républicaine" de nuit pour la fabrication du journal le 30 juillet, s'inscrire en mairie
- YCONE : l'Association souhaite installer un parcours d'orientation dans le bois du Thureau et sollicite une subvention -  
présentation du projet prévu le mardi 2 juillet à 17 h 45 en mairie.
- Semi-Marathon : projet de modification du tracé pour les années futures afin d'éviter le passage à niveau de la route de Seignelay – le circuit passerait rue du terrier Blanc, chemin des Chopines pour passer sous l'autoroute et rattraperait la route de Pien.  
Ce tracé doit être homologué en mars 2003 au plus tard – les travaux d'aménagement nécessaires doivent être réalisés pour cette date – un devis est demandé.
- Les trois banques demandent des aménagements pour le stationnement des véhicules de transports de fonds – La Commune prévoit un marquage au sol, si des travaux supplémentaires sont nécessaires ils seront à la charge des banques.
- Deux administrés ont fait appel de décision du Tribunal Administratif de Dijon auprès de la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

- Nouveaux horaires SNCF.
- Prochain Conseil : Lundi 2 septembre à Sougères.

---

### **TOUR DE TABLE**

---

Mme DAMMAN : ne pourrait-on envisager le ramassage des ordures ménagères 2 fois par semaine l'été et le tri tous les 15 jours.

Mme BLANVILLAIN: pour le choix du site de retraitement des ordures ménagères, une réunion devrait être mise en place par Centre Yonne?  
réponse: non fixée à ce jour – les visites de site continuent.

M. PICARD: Commission Urbanisme le mardi 9 juillet à 18 h 30 –  
aménagement de la place de la Mairie.  
Commission d'Appel d'Offres pour le réaménagement de la mairie le  
lundi 22 juillet à 17 h 00.

M. DUPAS : demande à chacun de repérer les maisons fleuries de son quartier avant  
passage de la commission le jeudi 11 juillet

M. IMBERT: rappelle la "Marche de nuit" prévue à Sougères le 6 juillet départ 21 h

M. DUGNY: commission culturelle et communication le jeudi 25 juillet à 18 h 30.

---

**PROCHAIN CONSEIL**  
**Lundi 2 septembre 2002 à Sougères**